

TUNISO EMIRATIE SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2014

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2014

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 10 avril 2013 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «TUNISO EMIRATIE SICAV» pour la période allant du premier Octobre au 31 Décembre 2014, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 55.897.130, un actif net de D : 55.789.736 et un résultat bénéficiaire de la période de D : 656.745.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société «TUNISO EMIRATIE SICAV» comprenant le bilan au 31 Décembre 2014, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

1. La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3. A notre avis, les états financiers trimestriels de la Société « TUNISO EMIRATIE SICAV », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Décembre 2014, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Tunis, le 26 Janvier 2015

Le commissaire aux comptes:

FINOR

Fayçal DERBEL

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2014

(Montants exprimés en dinar)

ACTIF	Note	31/12/2014	31/12/2013
Portefeuille-titres	4	<u>41,551,947</u>	<u>44,325,764</u>
Obligations et valeurs assimilées		39,353,460	42,130,022
Titres OPCVM		2,198,487	2,195,742
Placements monétaires et disponibilités		<u>14,341,216</u>	<u>11,178,006</u>
Placements monétaires	5	14,157,243	9,914,816
Disponibilités		183,973	1,263,190
Créances d'exploitation	6	<u>3,967</u>	<u>5,372</u>
TOTAL ACTIF		<u>55,897,130</u>	<u>55,509,142</u>

PASSIF

Opérateurs créditeurs	7	63,236	62,515
Autres créditeurs divers	8	44,158	41,585
TOTAL PASSIF		<u>107,394</u>	<u>104,100</u>

ACTIF NET

Capital	9	53,471,125	53,258,150
Sommes distribuables			
Sommes distribuables de l'exercice clos		3	132
Sommes distribuables de l'exercice en cours		2,318,608	2,146,760
ACTIF NET		<u>55,789,736</u>	<u>55,405,042</u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u>55,897,130</u>	<u>55,509,142</u>

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinar)

	<i>Note</i>	<i>Période du 01/10 au 31/12/2014</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2014</i>	<i>Période du 01/10 au 31/12/2013</i>	<i>Année 2013</i>
Revenus du portefeuille-titres	10	483,238	1,985,020	487,410	2,084,913
Revenus des obligations et valeurs assimilées		483,238	1,897,834	487,410	1,985,374
Revenus des titres OPCVM		-	87,186	-	99,539
Revenus des placements monétaires	11	219,641	719,654	158,810	514,341
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		702,879	2,704,674	646,220	2,599,254
Charges de gestion des placements	12	(59,501)	(229,234)	(58,761)	(235,876)
REVENU NET DES PLACEMENTS		643,378	2,475,440	587,459	2,363,378
Autres charges	13	(33,658)	(126,237)	(33,006)	(128,648)
Autres produits		-	-	3,961	20,090
RESULTAT D'EXPLOITATION		609,720	2,349,203	558,414	2,254,820
Régularisation du résultat d'exploitation		(123,754)	(30,595)	(109,672)	(108,060)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		485,966	2,318,608	448,742	2,146,760
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		123,754	30,595	109,672	108,060
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		41,705	40,647	37,374	37,361
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cessions de titres		5,320	5,320	(3,612)	(6,020)
Frais de négociation		-	-	(118)	(118)
RESULTAT DE LA PERIODE		656,745	2,395,170	592,058	2,286,043

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinar)

	<i>Période du 01/10 au 31/12/2014</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2014</i>	<i>Période du 01/10 au 31/12/2013</i>	<i>Année 2013</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	<u>656,745</u>	<u>2,395,170</u>	<u>592,058</u>	<u>2,286,043</u>
Résultat d'exploitation	609,720	2,349,203	558,414	2,254,820
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	41,705	40,647	37,374	37,361
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	5,320	5,320	(3,612)	(6,020)
Frais de négociation	-	-	(118)	(118)
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	<u>-</u>	<u>(2,057,077)</u>	<u>-</u>	<u>(2,138,034)</u>
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	<u>(3,195,027)</u>	<u>46,601</u>	<u>(3,119,623)</u>	<u>(6,792,187)</u>
Souscriptions				
- Capital	3,629,719	32,791,487	5,603,599	27,331,024
- Régularisation des sommes non distribuables	1,060	5,550	2,422	6,021
- Régularisation des sommes distribuables	141,537	1,163,839	205,622	933,897
Rachats				
- Capital	(6,699,804)	(32,623,388)	(8,612,277)	(33,922,962)
- Régularisation des sommes non distribuables	(2,248)	(6,641)	(3,689)	(2,049)
- Régularisation des sommes distribuables	(265,291)	(1,284,246)	(315,300)	(1,138,118)
VARIATION DE L'ACTIF NET	<u>(2,538,282)</u>	<u>384,694</u>	<u>(2,527,565)</u>	<u>(6,644,178)</u>
ACTIF NET				
En début de période	58,328,018	55,405,042	57,932,607	62,049,220
En fin de période	55,789,736	55,789,736	55,405,042	55,405,042
NOMBRE D'ACTIONS				
En début de période	567,653	535,117	565,367	601,394
En fin de période	536,806	536,806	535,117	535,117
VALEUR LIQUIDATIVE	<u>103.929</u>	<u>103.929</u>	<u>103.538</u>	<u>103.538</u>
TAUX DE RENDEMENT	<u>1.14%</u>	<u>4.25%</u>	<u>1.04%</u>	<u>3.95%</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31 DECEMBRE 2014

Note 1 : Présentation de la société

TUNISO EMIRATIE SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 17 Janvier 2007 à l'initiative de la « BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 8 Novembre 2006.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, « TUNISO EMIRATIE SICAV » bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La « Banque de Tunisie et des Emirats » assure les fonctions de distributeur et de dépositaire de fonds et de titres.

Note 2 : Référentiel d'élaboration des états financiers trimestriels

Les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2014, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

Note 3 : Principes comptables appliqués

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par la SICAV.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2-Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restant à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4-Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5-Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2014 à D : 41.551.947 et se détaille ainsi :

	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2014	% Actif net
Obligations des sociétés & valeurs assimilées		38,360,334	39,353,460	70.54%
Obligations		29,639,440	30,270,071	54.26%
Emprunt Amen Bank 2010/1 (taux variable)	7,000	513,240	521,237	0.93%
Emprunt Amen Bank 2009 Sub (taux fixe)	15,000	999,750	1,010,856	1.81%
Emprunt Amen Bank 2009 Sub (taux variable)	15,000	999,750	1,011,522	1.81%
Emprunt AIL 2010/1 (taux fixe)	15,000	300,000	309,252	0.55%
Emprunt AIL 2012/1 5A (taux fixe)	10,000	600,000	618,227	1.11%
Emprunt AIL 2012/1 5A 15/5 (taux fixe)	1,000	60,000	61,823	0.11%
Emprunt AIL 2014/1 5A 31/7 (taux fixe)	3,000	300,000	307,392	0.55%
Emprunt ATB 2009 (A) ligne A2 (taux variable)	15,000	937,500	963,658	1.73%
Emprunt ATB 2009 (B) ligne B2 (taux fixe)	10,000	1,000,000	1,029,225	1.84%
Emprunt ATL 2008 (taux fixe)	5,000	400,000	408,101	0.73%
Emprunt ATL 2008 (taux variable)	5,000	400,000	407,441	0.73%
Emprunt ATL 2009/2 (taux fixe)	10,000	400,000	404,511	0.73%
Emprunt ATL 2009/2 (taux variable)	10,000	400,000	404,877	0.73%
Emprunt ATL 2010/1 (taux fixe)	10,000	200,000	203,337	0.36%
Emprunt ATL 2010/1 (taux variable)	10,000	200,000	203,610	0.36%
Emprunt A.T.L 2010/2 (taux variable)	5,000	300,000	300,078	0.54%
Emprunt ATL 2012/1 (taux fixe)	1,000	60,000	61,739	0.11%

Emprunt ATL 2013/2 (taux fixe)	5,000	500,000	503,708	0.90%
Emprunt ATL 2013/2 (taux fixe)	2,000	200,000	201,483	0.36%
Emprunt ATL 2014/1 (taux fixe)	5,000	500,000	523,200	0.94%
Emprunt ATL 2014/2 (taux fixe)	5,000	500,000	502,052	0.90%
Emprunt B.H 2009 (taux variable)	10,000	769,000	769,095	1.38%
Emprunt BTE 2010 (taux fixe)	20,000	1,600,000	1,621,746	2.91%
Emprunt BTE 2011 (taux variable)	14,500	1,450,000	1,513,510	2.71%
Emprunt BTK 2012-1 (taux fixe)	5,000	357,150	359,468	0.64%
Emprunt BTK 2014-1 (taux fixe)	15,000	1,500,000	1,504,164	2.70%
Emprunt BTK 2009/B (taux variable)	5,000	300,000	311,236	0.56%
Emprunt BTK 2009/C (taux variable)	10,000	733,200	761,157	1.36%
Emprunt BTK 2009/D (taux fixe)	5,000	400,000	415,848	0.75%
Emprunt BTK 2012-1 (taux fixe)	20,000	1,428,600	1,437,871	2.58%
Emprunt CHO 2009 (taux variable)	2,000	125,000	125,698	0.23%
Emprunt CIL 2009/3 (taux fixes)	13,000	260,000	270,082	0.48%
Emprunt CIL 2010/1 (taux fixe)	30,000	600,000	610,701	1.09%
Emprunt CIL 2011/1 (taux fixe)	2,000	80,000	83,086	0.15%
Emprunt CIL 2011/1 (taux variable)	3,000	120,000	124,696	0.22%
Emprunt CIL 2012/1 (taux fixe)	5,000	300,000	310,928	0.56%
Emprunt CIL 2012/1 (taux fixe)	1,000	60,000	62,186	0.11%
Emprunt CIL 2013 1 5A (taux fixe)	5,000	400,000	401,596	0.72%
Emprunt CIL 2014 1 5A (taux fixe)	5,000	500,000	513,414	0.92%
Emprunt CIL 2014 1 5A (taux fixe)	3,000	300,000	308,048	0.55%
Emprunt CIL 2014 1 5A (taux fixe)	3,000	300,000	300,150	0.54%
Emprunt MEUBLATEX 2008 (taux fixe)	10,000	400,000	405,965	0.73%
Emprunt STB 2008/2 (taux fixe)	15,000	1,031,250	1,077,823	1.93%
Emprunt STB 2010/1 A (taux variable)	5,000	300,000	310,358	0.56%
Emprunt STB 2010/1 B (taux fixe)	3,000	219,960	227,217	0.41%
Emprunt STB 2010/1 B (taux fixe)	2,000	146,640	151,478	0.27%
Emprunt TL 2009/2 (taux fixe)	3,000	60,000	61,873	0.11%
Emprunt TL 2010/1 (taux fixe)	5,000	100,000	102,404	0.18%
Emprunt TL 2010/2 (taux variable)	10,000	200,000	201,120	0.36%
Emprunt TL 2011/3 (taux fixe)	5,000	300,000	312,963	0.56%
Emprunt TL 2014/2 (taux fixe)	10,000	1,000,000	1,002,906	1.80%
Emprunt UIB 2009/1 (taux fixe)	30,000	2,250,000	2,298,467	4.12%
Emprunt UIB 2011/1 (taux fixe)	5,000	425,000	432,512	0.78%
Emprunt UIB 2011/1 (taux fixe)	5,000	425,000	432,512	0.78%
Emprunt UIB 2011/2 7A (taux fixe)	20,000	1,428,400	1,490,464	2.67%
Bons du trésor assimilables		8,522,460	8,780,946	15.74%
BTA 02/2020	300	289,050	302,718	0.54%
BTA 02/2020	200	192,500	201,648	0.36%
BTA 03/2019	500	514,000	524,300	0.94%
BTA 03/2019	500	500,000	517,841	0.93%
BTA 08/2022	500	500,000	508,776	0.91%
BTA 08/2022	500	501,250	509,568	0.91%
BTA 08/2022	500	485,000	498,702	0.89%
BTA 08/2022	500	483,750	497,863	0.89%
BTA 08/2022	500	480,000	495,344	0.89%
BTA 08/2022	500	476,250	492,579	0.88%

BTA 08/2022	1,000	951,000	982,320	1.76%
BTA 08/2022	500	475,000	490,503	0.88%
BTA 08/2022	500	475,750	491,051	0.88%
BTA 08/2022	700	665,000	686,514	1.23%
BTA 08/2022	300	284,700	293,999	0.53%
BTA 08/2022	500	475,750	490,160	0.88%
BTA 08/2022	300	285,450	294,009	0.53%
BTA 08/2022	200	190,200	195,928	0.35%
BTA 07/2017	300	297,810	307,123	0.55%
Bons du Trésor Zéro Coupons		198,434	302,443	0.54%
BTZC 10/2016	368	198,434	302,443	0.54%
Titres OPCVM		2,194,066	2,198,487	3.94%
Actions des SICAV		2,194,066	2,198,487	3.94%
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	11,255	1,149,370	1,156,260	2.07%
SANADETT SICAV	3,123	340,009	338,808	0.61%
PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	6,744	704,687	703,419	1.26%
TOTAL		40,554,400	41,551,947	74.48%
Pourcentage par rapport à l'actif				74.34%

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2014 à D : 14.157.243 et se détaille ainsi :

Désignation	coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2014	% Actif net
Certificats de dépôt	3,938,586	3,982,447	7.14%
Certificat de dépôt BTE au 06/01/2015 (au taux de 7,1%)	493,024	499,612	0.90%
Certificat de dépôt BTE au 30/01/2015 (au taux de 7,2%)	492,927	497,721	0.89%
Certificat de dépôt CIL au 14/01/2015 (au taux de 7,35%)	985,565	997,915	1.79%
Certificat de dépôt CIL au 27/01/2015 (au taux de 7,35%)	985,565	995,830	1.78%
Certificat de dépôt TL au 26/02/2015 (au taux de 7,1%)	981,505	991,369	1.78%
Comptes à terme	10,100,000	10,174,796	18.24%
Placement au 01/03/2015 (au taux de 7,2%)	1,000,000	1,004,892	1.80%
Placement au 19/02/2015 (au taux de 7,2%)	1,100,000	1,107,117	1.98%
Placement au 29/03/2015 (au taux de 7,2%)	1,800,000	1,800,852	3.23%
Placement au 21/01/2015 (au taux de 7,15%)	3,500,000	3,538,395	6.34%

Placement au 05/03/2015 (au taux de 7,2%)	500,000	502,130	0.90%
Placement au 23/02/2015 (au taux de 7,2%)	500,000	502,920	0.90%
Placement au 04/01/2015 (au taux de 7%)	800,000	810,678	1.45%
Placement au 05/02/2015 (au taux de 7,2%)	900,000	907,812	1.63%
Total	14,038,586	14,157,243	25.38%
Pourcentage par rapport à l'actif			25.33%

Note 6: Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2014 à D : 3.967 et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>
Intérêts des dépôts à vue à recevoir	3,967	3,051
Retenues à la source / B.T.A	-	2,321
Total	3,967	5,372

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31/12/2014 à D : 63.236, contre D : 62.515 au 31/12/2013 et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>
Rémunération dépositaire	5,000	5,001
Rémunération distributeur	58,236	57,514
Total	63,236	62,515

Note 8 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2014 à D : 44.158, contre D : 41.585 au 31/12/2013 et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>
Honoraires du commissaire aux comptes	13,454	13,059
Redevances du CMF	4,852	5,118
Rémunération du PDG	4,594	1,820
Rémunération du personnel	3,183	1,418
Loyer	250	1,751
Etat, taxes et versements assimilés	703	1,551
Publications et frais divers	3,117	2,698
Jetons de présence à payer	15,000	11,250
Dividendes à payer	1,468	3,622
Charges constatées d'avance (maintenance BFI)	(2,463)	(2,467)
Autres	-	1,765
Total	44,158	41,585

Note 9 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de la période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2014, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2013

Montant	53,258,150
Nombre de titres	535,117
Nombre d'actionnaires	356

Souscriptions réalisées

Montant	32,791,487
Nombre de titres émis	329,476
Nombre d'actionnaires nouveaux	79

Rachats effectués

Montant	(32,623,388)
Nombre de titres rachetés	(327,787)
Nombre d'actionnaires sortants	(60)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	40,647
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	5,320
Régularisation des sommes non distribuables	(1,091)
Frais de négociation	-
	--

Capital au 31-12-2014

Montant	53,471,125
Nombre de titres	536,806
Nombre d'actionnaires	375

Note 10 : Revenus du portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 1^{er} Octobre au 31 Décembre 2014 à D : 483.238 contre D : 487.410 pour la même période de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

	<i>Période du 01/10 au 31/12/2014</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2014</i>	<i>Période du 01/10 au 31/12/2013</i>	<i>Année 2013</i>
<u>Revenus des obligations</u>				
- Intérêts	363,471	1,421,484	369,964	1,528,551
<u>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</u>				
- Intérêts des BTA et BTZC	119,767	476,350	117,446	456,823
<u>Revenus des OPCVM</u>				
- Dividendes	-	87,186	-	99,539
TOTAL	483,238	1,985,020	487,410	2,084,913

Note 11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/10/2014 au 31/12/2014 à D : 219.641 contre D : 158.810 pour la même période de l'exercice précédent et se détaille ainsi :

	<i>Période du 01/10 au 31/12/2014</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2014</i>	<i>Période du 01/10 au 31/12/2013</i>	<i>Année 2013</i>
Intérêts des billets de trésorerie	-	99,778	47,296	233,735
Intérêts des comptes à terme	131,221	407,711	90,466	197,641
Intérêts des certificats de dépôt	84,033	195,132	21,048	82,965
Intérêts des dépôts à vue	4,387	17,033	-	-
TOTAL	219,641	719,654	158,810	514,341

Note 12 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 1er Octobre au 31 Décembre 2014 à D : 59.501 contre D : 58.761 pour la même période de l'exercice précédent et se détaille ainsi :

	<i>Période du 01/10 au 31/12/2014</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2014</i>	<i>Période du 01/10 au 31/12/2013</i>	<i>Année 2013</i>
Rémunération dépositaire	1,260	5,000	1,247	4,987
Rémunération distributeur	58,241	224,234	57,514	230,889
TOTAL	59,501	229,234	58,761	235,876

Note 13 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 1er Octobre au 31 Décembre 2014 à D : 33.658 contre D : 33.006 pour la même période de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

	<i>Période du 01/10 au 31/12/2014</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2014</i>	<i>Période du 01/10 au 31/12/2013</i>	<i>Année 2013</i>
Honoraires du commissaire aux comptes	3,241	12,964	3,680	14,109
Redevances du CMF	14,559	56,056	14,378	57,721
Rémunération du PDG	3,114	12,353	3,114	12,353
Rémunérations du personnel	2,616	8,710	1,868	6,495
Etat, taxes et versements assimilés	1,517	5,592	1,301	5,241
Loyer	378	1,499	375	1,497
Publications et frais divers	898	3,588	177	700
Jetons de présence	5,640	18,750	6,290	16,311
Dotations aux amortissements des immobilisations	-	-	-	7,365
Maintenance logiciel BFI	1,695	6,725	1,694	6,727
Autres	-	-	129	129
TOTAL	33,658	126,237	33,006	128,648

Note 14 : Autres informations

La banque "Banque de Tunisie et des Emirats" , assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres, sa rémunération est fixée à 5.000 dinars TTC.

La distribution des titres de la "TUNISO-EMIRATIE SICAV" est confiée, depuis le 6 Janvier 2010, à la "Banque de Tunisie et des Emirats". Celle-ci est chargée d'assurer, dans les meilleures conditions, la commercialisation de la SICAV. En contre partie de ses prestations, le distributeur perçoit une rémunération de 0,4% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.